



Conférence Africaine sur les « Dynamiques de Transformation des Systèmes Educatifs en Afrique »

Sous-Thème:
Transformer l'Education en Afrique à l'ère des ODD: innovations, défis communs et cas du Burundi à travers l'action de la CNES

Prof. Léonidas NDAYIZEYE
Secrétaire Exécutif Permanent
CNES-Burundi

Rabat, 12-13 novembre 2025



Plan de la présentation

- I. INTRODUCTION
- II. Les fondements de la transformation éducative à l'ère des ODD
- III. Dynamiques d'innovation en Afrique
- IV. Les défis communs aux systèmes éducatifs africains
- V. Cas du Burundi: La transformation à travers l'action de la CNES
- VI. Conclusion
- VII. Messages clés





I. Introduction

- ❑ L'Afrique comptera 1,7 milliards d'habitants d'ici 2030, dont plus de 40% auront moins de 25 ans
- ❑ Pourtant, plus de 98 millions d'enfant et de jeunes sont encore non scolarisés (UNESCO, 2024)
- ❑ Or, l'Education représente la clé de voute de la transformation durable: elle conditionne tous les autres ODD: réduction de la pauvreté, santé, égalité des genres, croissance économique, gouvernance pacifique



I. Introduction

- ❑ C'est dans ce cadre que nous abordons aujourd'hui les questions suivantes :
 - Comment transformer l'éducation africaine à l'ère des ODD ?
 - Quelles sont les innovations en marche, quels sont les défis communs, et comment, à travers le cas du Burundi et l'action de la CNES, un pays peut traduire cette transformation en actes ?



II. LES FONDEMENTS DE LA TRANSFORMATION ÉDUCATIVE À L'ÈRE DES ODD

► 1. L'éducation, cœur du développement durable

❖ **L'ODD 4** vise à “assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous”



II. LES FONDEMENTS DE LA TRANSFORMATION ÉDUCATIVE À L'ÈRE DES ODD

► 2. Les cadres africains d'action

- ❖ L'Afrique a adopté plusieurs cadres structurants :
 - ✓ **L'Agenda 2063 de l'Union africaine**, notamment l'Aspiration 1 : "Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable". (fondée sur le savoir)
 - ✓ **La Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25)**, qui appelle à "repenser l'éducation pour une Afrique intégrée, innovante et prospère"
 - ✓ **Le Cadre africain de qualification et les initiatives d'harmonisation régionales (IUCEA, CAMES, etc.)**
- ❖ Ces cadres insistent sur une transformation profonde : **de l'enseignement vers l'apprentissage, de la scolarisation vers les compétences, et de la connaissance vers l'innovation**



III. DYNAMIQUES D'INNOVATION EN AFRIQUE

► 1. Réformes curriculaires axées sur les compétences

► Plusieurs pays ont adopté l'approche par compétences (APC), comme le Kenya, le Sénégal, le Maroc, etc. afin d'adapter la formation aux besoins du marché du travail et aux enjeux de la société du savoir



III. DYNAMIQUES D'INNOVATION EN AFRIQUE

► 2. Explosion de l'Education numérique:

- ❖ + 45% d'augmentation des plateformes e-learning entre 2020 et 2024
- ✓ Exemple : l'initiative “**Smart Classroom (Rwanda)**” ou le “**Kenya Digital Learning Programme**”
- ✓ Des start-up africaines comme **Ubongo Learning**, **Eneza Education (Kenya)** ou **Beekee Box (sans internet)** illustrent le potentiel d'innovation locale



III. DYNAMIQUES D'INNOVATION EN AFRIQUE

► 3. Nouvelles formes de gouvernance et partenariats

- L'État n'est plus seul
- Les **partenariats public-privé**: implication EdTech, des universités, du secteur privé
- les **réseaux régionaux** (IUCEA, CAMES, RUFORUM, etc.), et les **acteurs communautaires** participent à une gouvernance plus inclusive et ouverte



III. DYNAMIQUES D'INNOVATION EN AFRIQUE

► 4. Éducation et durabilité

- Intégration des enjeux environnementaux, de santé publique et de citoyenneté mondiale dans les curricula — un tournant majeur pour former des **citoyens responsables et acteurs du changement**
- **Tendance:** “Apprendre à apprendre” plutôt qu’“apprendre à réciter”



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 1. Le financement et l'équité

- Les dépenses publiques en éducation restent inférieures aux recommandations de l'UNESCO (4 à 6 % du PIB, ou de 15 à 20% des dépenses publiques)
- Les inégalités régionales et de genre demeurent élevées, notamment dans l'enseignement supérieur et technique

Sur 650 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, environ 28 millions n'entrent jamais à l'école, 92 millions n'atteignent jamais la quatrième année et 130 millions n'acquièrent jamais les bases de la lecture et du calcul alors même qu'ils ont atteint la quatrième année d'étude (UNICEF, 2015)

Sur le long terme, le nombre d'enfants hors école a nettement reculé (d'environ 390 millions en 2000 à 272 millions en 2023, soit près de -30 %), mais le ralentissement observé des progrès au cours de la dernière décennie, accentué par la croissance démographique, les crises économiques et les conflits dans les pays à faible revenu, montre que les défis restent considérables.



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 2. La qualité et la pertinence

- 40% de diplômés africains ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine (BAD, 2023)
- L'évaluation des apprentissages reste centrée sur la mémorisation, non sur la compétence



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 3. La gouvernance et la planification

- Les systèmes souffrent encore de fragmentation institutionnelle, de faiblesses statistiques et d'un manque de coordination entre ministères
- Les politiques éducatives sont souvent à court terme et tributaires des financements extérieurs



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 4. Fracture numérique

❖ Selon l'UNESCO (2025):

- ✓ En 2022, 68% de la population mondiale utilisait Internet, mais l'accès varie considérablement selon les régions (40% en Afrique contre 90% en Amérique)
- ✓ Environ 2,6 milliards de personnes – soit 32 % de la population mondiale – n'avaient pas accès à Internet en 2024, et 1,8 milliard d'entre elles vivaient en zone rurale
- ✓ Dans le domaine de l'éducation, 60 % des écoles primaires, la moitié des écoles du premier cycle du secondaire inférieures et un tiers des écoles du second cycle du secondaire ne sont actuellement pas connectées à Internet



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 4. Fracture numérique

❖ Selon l'UNESCO (2025):

- ✓ Environ 2,2 milliards d'enfants et de jeunes n'ont pas accès à Internet à domicile, limitant leur participation à l'apprentissage numérique
- ✓ Les zones rurales et les groupes marginalisés, comme les femmes et les personnes handicapées, sont particulièrement touchés par la fracture numérique
- ✓ Les inégalités d'accès à la technologie et aux compétences numériques menacent les droits des jeunes à l'éducation
- ✓ Les initiatives comme "1 Device for 1 Student" au Japon pourrait constituer une solution car elles visent à réduire la fracture numérique en fournissant des appareils aux élèves



IV. Défis communs aux systèmes éducatifs africains

► 5. Inégalité d'accès

- ❖ L'accès à l'éducation est très inégal dans le monde, principalement à cause de la pauvreté, des conflits, du genre, du handicap et de la localisation géographique (zones rurales vs. urbaines)
- ❖ Selon l'UNESCO (2020):
 - ✓ Au total 258 millions, soit 17 % des enfants, des adolescents et des jeunes étaient déscolarisés dans le monde
 - ✓ La proportion était (est) beaucoup plus grande dans les pays en développement : 31 % en Afrique subsaharienne et 21 % en Asie centrale contre 3 % en Europe et en Amérique du Nord



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 1. Un cadre national en mutation

► Au Burundi, la transformation éducative s'inscrit dans la **Politique nationale de l'enseignement supérieur** et dans la **vision du développement du pays à l'horizon 2040 et 2060**



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 2. Le rôle stratégique de la CNES

- ❖ La Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNES) constitue un organe stratégique de régulation, d'assurance qualité et d'innovation dans le système d'enseignement supérieur au Burundi
- ❖ Sa création et son évolution s'inscrivent dans une logique de consolidation institutionnelle visant à garantir la pertinence et la qualité de l'offre académique nationale



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 2.1. **Création et fondement juridique**

- ❖ La CNES a été instituée par le Décret n°100/12 du 10 janvier 2008, portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur au Burundi
- ❖ Son opérationnalisation a été rendue possible grâce au Décret n°100/5 du 5 janvier 2011, relatif à la nomination de ses membres
- ❖ En 2014, une réforme est intervenue à travers le Décret n°100/258 du 14 novembre 2014, qui a réorganisé et redéfini les modalités de fonctionnement de la CNES, afin de renforcer son efficacité et son rôle stratégique



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 2.2. Missions de la CNES:

- ❖ Les principales mission de la CNES se déclinent comme suit:
 - ✓ Conduire les réformes curriculaires en vue de l'harmonisation des programmes selon le système BMD (Licence–Master–Doctorat), en cohérence avec les standards régionaux, notamment ceux de l'EAC et du CAMES.
 - ✓ Mettre en place un cadre national de qualification, garantissant la comparabilité et la reconnaissance des diplômes au niveau national, régional et international.
 - ✓ Réguler et accréditer les institutions ainsi que les programmes d'enseignement supérieur, afin d'assurer leur conformité aux normes établies.
 - ✓ Promouvoir la qualité académique, à travers des évaluations périodiques, l'autoévaluation institutionnelle et la professionnalisation continue des enseignants.
 - ✓ Formuler des recommandations au Gouvernement, en vue de renforcer l'efficacité et la pertinence des politiques relatives à l'enseignement supérieur dans toutes ses dimensions.



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 2.3. Organisation

- ❖ La CNES est structurée autour de trois organes:
 - ✓ **Le Bureau**, chargé de la coordination stratégique;
 - ✓ **Le Collège des membres**, organe délibératif et consultatif ;
 - ✓ **Le Secrétariat Exécutif Permanent**, responsable de l'exécution des décisions et de la gestion administrative quotidienne



V. CAS DU BURUNDI : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

► 3. Des initiatives structurantes récentes

- **Harmonisation des curricula de formation de base en santé** (médecine, soins infirmiers, sage-femme, santé publique...) avec l'appui de partenaires tels que l'UNFPA et le Royaume des Pays-Bas;
- **Évaluation régionale des facultés de médecine** par l'EAC : chaque faculté de médecine a reçu la note de 80 % exigée pour la conformité aux standards régionaux, preuve tangible de progrès
- **Renforcement de la gouvernance universitaire** : implication accrue des parties prenantes (étudiants, enseignants, partenaires, secteur privé)
- **Valorisation de la recherche appliquée** et promotion de l'innovation pédagogique



VI. Conclusion

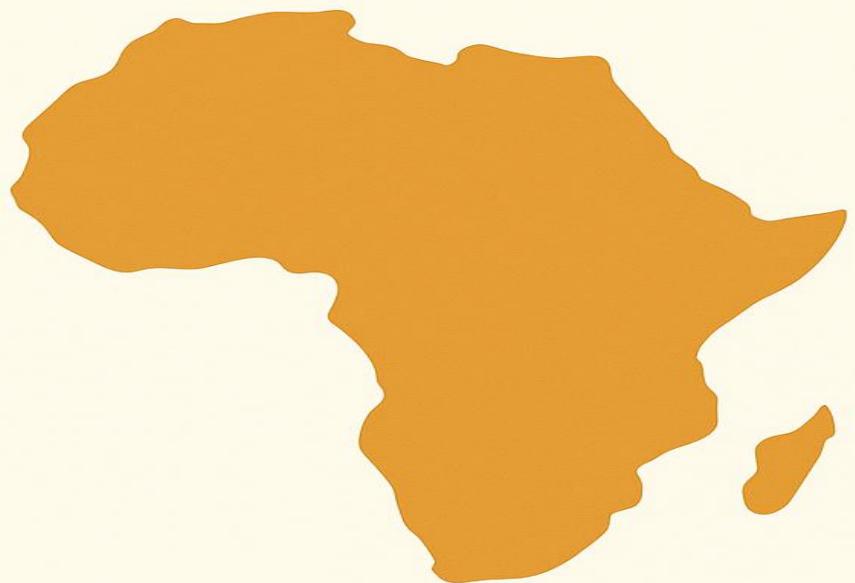
- ▶ Transformer l'éducation en Afrique, c'est **oser repenser nos systèmes** à la lumière des ODD :
 - ✓ Passer du savoir à la compétence,
 - ✓ De la conformité à la qualité,
 - ✓ De l'enseignement à l'apprentissage,
 - ✓ De la dépendance à l'innovation locale



VII. Messages clés

« L'Afrique de demain se construira à travers les salles de classe d'aujourd'hui »

« L'Education n'est pas un coût, c'est un investissement dans la Prospérité (Unesco, 2025) »



**Merci beaucoup
pour votre attention**

